

NE PAS DIVULGUER, PUBLIER OU DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ LA PUBLICATION SERAIT ILLÉGALE

Greiner AG ne renonce pas aux conditions suspensives relatives à l'offre faite aux actionnaires de Recticel SA et explore les options disponibles pour la participation dans Recticel SA afin d'en optimiser la valeur

- **L'offre aux actionnaires de Recticel est caduque**
- **Greiner continue à travailler de manière constructive avec la Commission européenne sur l'examen de Phase II en cours**
- **Greiner explore les options disponibles pour la participation dans Recticel, à acquérir dans le cadre de la convention d'achat d'actions avec Compagnie du Bois Sauvage SA, afin d'optimiser la valeur de son investissement, en ce compris une cession à une ou plusieurs tierces parties**

Kremsmünster, Autriche, 11 janvier 2022. Greiner AG annonce aujourd'hui, après une étude approfondie des options à sa disposition concernant son offre publique d'acquisition volontaire conditionnelle portant sur Recticel SA (Euronext:REC), qu'elle ne renonce pas aux conditions suspensives exigeant (1) que la Commission européenne accorde une autorisation réglementaire à l'issue de l'examen de Phase I et (2) qu'au moins 23% du total des actions de Recticel soient apportés à l'offre (en plus de la participation de 27% qui fait l'objet de la convention d'achat d'actions avec Compagnie du Bois Sauvage). Cela a pour conséquence la caducité de l'offre faite aux actionnaires de Recticel. A la date du 7 janvier 2022, soit la fin de la période initiale d'acceptation de l'offre d'acquisition volontaire conditionnelle, 92.839 actions ont été apportées à l'offre, correspondant à 0,17% du nombre total d'actions de Recticel SA. En conséquence de la caducité de l'offre, Greiner AG n'acquerra aucune action dans le cadre de ladite offre.

Indépendamment de la caducité de son offre, Greiner continue à travailler de manière constructive avec la Commission européenne sur l'examen de Phase II en cours. Greiner pourrait mettre fin à la convention d'achat d'actions signée avec Compagnie du Bois Sauvage en conséquence de l'approbation par les actionnaires de Recticel de la cession de la division Mousses Techniques. Cependant, Greiner explore également d'autres options pour optimiser la valeur de la participation dans Recticel à acquérir dans le cadre de la convention d'achat d'actions avec Compagnie du Bois Sauvage. Pour le moment, Compagnie du Bois Sauvage continuera à détenir les actions et à exercer les droits de vote attachés aux actions de Recticel.

Axel Kühner, CEO de Greiner AG, indique : « Nous sommes convaincus que notre offre aurait permis une création de valeur significative pour les actionnaires et les parties prenantes par la combinaison de nos deux sociétés. Greiner est idéalement positionnée pour croître et maintient son engagement à devenir un leader dans la fourniture de produits en plastique et en mousse, en Europe et à l'échelle globale. Nous allons maintenant explorer les options

disponibles pour notre participation dans Recticel, afin d'optimiser la valeur de notre investissement. »

Mentions légales

Ce communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé dans aucun pays ou territoire où sa publication ou les offres mentionnées dans ce communiqué de presse seraient illégales ou pourraient nécessiter un enregistrement ou tout autre dépôt de documents. Toute personne en possession du présent communiqué de presse doit s'abstenir de le publier, de le distribuer ou de le diffuser dans les pays et territoires concernés.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. L'offre publique d'acquisition mentionnée dans le présent communiqué de presse ne sera pas étendue aux États-Unis, directement ou indirectement, et n'utilisera aucun moyen juridictionnel des États-Unis (tels que la poste, les réseaux téléphoniques, les marchés financiers, Internet ou tout autre moyen). Ce communiqué de presse ne constitue pas une extension aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon de toute offre mentionnée dans ce communiqué de presse.

En outre, le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat d'instruments financiers aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Ce communiqué de presse est une traduction de la version originale anglaise. En cas de divergence, la version anglaise prévaut.

Plus d'informations

Médias :

Stefan Grafenhorst, Greiner AG	+43 66488508951
Paul Scott, Brunswick Group	+49 1723000703
Jorick Albers, Brunswick Group	+32 474980898
Gilbert Rukschcio, Pantarhei (AT)	+43 66488656460

Investisseurs :

BNP Paribas	
Gabriel Englebert	+32 2 228 9691
Marc Demuth	+33 1 4298 0779

DF King	
David Chase Lopes	+33 1 80 95 68 74
David.chaselopes@dfkingltd.co.uk	

Assistance téléphonique pour les investisseurs particuliers (numéro belge gratuit)	0800 74 972
--	-------------

Georgeson	+33 1 42 60 36 54
Christine Genin	
christine.genin@georgeson.com	

++++

Greiner

Le siège de Greiner est situé à Kremsmünster, en Autriche. L'entreprise possède trois divisions opérationnelles : Greiner Packaging, Greiner Bio-One et NEVEON (anciennement Greiner Foam). Greiner est l'un des principaux producteurs de mousse et de transformateurs de plastique pour les secteurs de l'emballage, du mobilier, du sport, de l'automobile et de la technologie médicale et pharmaceutique. Au cours de l'exercice 2020, Greiner a réalisé un chiffre d'affaires de 1,930 milliards EUR et emploie plus de 11.000 personnes sur 139 sites dans 34 pays. Axel Kühner est le CEO de Greiner et Hannes Moser son directeur financier. www.greiner.com